

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.
Paris: 35 fr.
Poste: 18
Tous mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR
27 Août 1884.

BULLETIN

Au lendemain de nos récents désastres, un républicain bénissait la guerre franco-allemande parce qu'elle l'avait débarrassé de l'Empire. Ce patriote ne faisait qu'exprimer ainsi le sentiment à peu près général de nos coreligionnaires politiques, sentiment qui, après Sedan, s'était manifesté par des promenades quasi-triompiales dans les rues, des chants, des libations et des cris joyeux de *Vive la République*.

Nous autres, royalistes, qui avons du patriotisme une conception fort peu républicaine, nous applaudissons à la prise de Fou-Tcheou et nous adressons nos plus sincères félicitations à nos braves marins, à nos vaillants soldats dont le courage reste notre seule garantie contre les menaces d'une politique de folie et d'incapacité.

Mais la vaillance de nos troupes ne saurait nous faire perdre de vue les méfaits de nos gouvernants, ni les périls d'une entreprise dont les avantages doivent être — selon l'expression d'un député ministériel — « microscopiques » auprès des sacrifices qu'elle imposera à la France.

L'extrême gauche a tenu une réunion pour examiner la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de convoquer les Chambres. Elle en sera vraisemblablement pour ses frais de dérangement et de petite éloquence. Jules Ferry ne se soucie en aucune façon de consulter de nouveau le Parlement; et tenez pour certain que les députés ministériels ne tiennent pas du tout à se voir mettre en demeure de ratifier expressément la déclaration de guerre adressée à la Chine.

Aussi bien un vote parlementaire ne saurait avoir maintenant une valeur sérieuse. Convoquées, les Chambres se trouveraient en face du fait accompli. Dès lors, que pour-

raient-elles faire? Désavouer le cabinet en présence de l'ennemi? Inviter le gouvernement à sanctionner la violation du traité de Tien-Tsin, à rappeler nos troupes, à capituler devant le Tsong-Li-Yamen? Ce serait infliger au pays la plus cruelle des humiliations. Aujourd'hui le drapeau de la France est engagé, et ce n'est pas un vote du Parlement qui le dégagera.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu des républicains déclarer que l'une des principales supériorités de la République sur la Monarchie consistait dans ce fait que le pays ne pouvait être jeté dans une guerre sans son assentiment. L'expédition de la Tunisie et celle du Tonkin sont là pour faire justice de cette assertion.

Sous une Monarchie, le souverain qui est tenté de déclarer la guerre, sait qu'il jouera son trône et l'avenir de sa dynastie.

En République, un Jules Ferry peut engager la France dans une entreprise belliqueuse sans compromettre autre chose que son portefeuille.

S'il est vrai que l'étendue de sa responsabilité de gouvernant détermine la valeur des garanties assurées aux intérêts et à la sécurité du pays, il est impossible ne ne point reconnaître l'immense infériorité du régime républicain sur le régime monarchique.

Au point de vue de la politique extérieure, la supériorité de la Monarchie est indéniable, parce que l'intérêt du monarque est étroitement lié à l'intérêt national; parce que son gouvernement peut seul posséder une diplomatie stable dominée par de grandes traditions, animée de l'esprit de suite, et capable par conséquent de prévenir les *casus belli*; parce que enfin, lorsque la guerre est devenue inévitable, il peut jeter dans le plateau de la victoire le poids souvent décisif de puissantes alliances.

Voilà ce qu'il importe de bien faire comprendre au pays, et voilà ce que les méfaits et les sottises de la politique républicaine attestent avec une vérité saisissante.

Les faits eux-mêmes le proclament. La République, c'est la guerre; la guerre déclarée sans l'assentiment préalable des

Chambres, la guerre sans alliance, la guerre contre la volonté de la France.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

On télégraphie de Shanghai, 26 août, 8 heures 30, matin :

« On n'a encore reçu aucune nouvelle officielle de Fou-Tcheou.

» Suivant les nouvelles de source chinoise, l'amiral Courbet serait malade. Un combat d'artillerie aurait été livré hier à Chang-Men et deux canonnières françaises auraient été coulées par les boulets des forts.

» Une partie de l'escadre française seulement, c'est-à-dire les croiseurs et les canonnières, a été engagée dans le bombardement de l'arsenal. Il était impossible aux cuirassés de remonter le Min jusqu'à ce point. »

Le Times publie les dépêches suivantes :

« Fou-Tcheou, 25 août, soir.

» Un cuirassé français a été sérieusement endommagé pendant le bombardement d'aujourd'hui. Il sera réparé pendant la nuit. Les Français recommenceront le bombardement demain matin, à 3 heures. »

« Hong-Kong, 25 août.

» Le trafic de nuit est interdit sur la rivière de Canton. On signale une grande accumulation de stocks des marchandises. Le commerce d'exportation est généralement paralysé. »

« Fou-Tcheou, 25 août.

» Les cuirassés français sont entrés dans l'embouchure du fleuve cet après-midi à deux heures.

» Le fort dit *White-Fort* a ouvert le feu avec ses canons Krupp, à une distance de trois milles.

» La canonnade a duré une heure; les cuirassés français se sont ensuite retirés.

» Le tir des Chinois a été bon. »

En même temps, la Commune faisait appel aux Francs-Maçons :

« Frères, disait-elle, la Commune, défenseur de nos principes sacrés, vous appelle à elle. Vous l'avez entendue, et nos bannières vénérées sont déchirées par les balles et brisées par les obus de nos ennemis... Continuez, avec l'aide de nos frères de tous les compagnonnages. Heureux ceux qui triomperont, glorieux ceux qui succomberont dans cette lutte sainte ! »

Les journaux qui avaient servi l'insurrection redoublaient d'audace et excitaient encore les fureurs du peuple :

« Citoyens, écrivait dans la *Commune* Gustave Maroteau, la trahison a ouvert les portes à l'ennemi, il est dans Paris, il nous bombarde, il tue nos femmes et nos enfants!... Aux armes! aux armes! Pas de pitié! fusillez ceux qui pourraient leur tendre la main! feu! feu! pressez-vous autour du drapeau rouge sur les barricades, autour du Comité de salut public... Nous nous battons avec vous jusqu'à la dernière cartouche, derrière le dernier pavé. »

Ce n'étaient là que des mots, sans doute, mais ils préparaient les actes, et depuis longtemps la Commune avait organisé la résistance et la destruction systématique de Paris.

Les barricadiers, sous la conduite du citoyen Gaillard, se répandirent dans tous les carrefours, construisant de nouvelles barricades, ou fortifiant les anciennes; les fuséens, commandés par Millière et Dereure, se distribuaient les arrondissements, d'après cet ordre de Delescluze :

« Le citoyen Millière, avec 150 fuséens, incendiera les maisons suspectes et les monuments publics de la rive gauche.

» Le citoyen Dereure, avec 100 fuséens, est chargé du 1^{er} et du 11^e arrondissement.

» Billioray, avec 100 hommes, est chargé des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e.

» Vesinier, avec 50 hommes, est chargé spécialement des boulevards, de la Madeleine à la Bastille. »

Tous ces bandits s'efforçaient de remplir l'infâme mission qu'ils avaient acceptée, et ils se préparaient à incendier tous les quartiers que l'armée n'occupait pas encore. Mais ils furent aidés par ces femmes que nous avons déjà vues au Luxembourg, organisées en bataillons armés; sitôt que l'entrée des soldats de Versailles fut connue, pendant que les troupes s'emparaient peu à peu de la rive gauche et des Champs-Élysées, elles couvraient de pétrole nos plus beaux monuments, et s'approprièrent à y mettre le feu, après avoir préalablement brisé les pompes et défoncé les tuyaux.

Londres, 25 août.

Le gouvernement anglais a reçu des dépêches du commandant de la flotte anglaise devant Fou-Tcheou, confirmant la prise et la destruction des navires chinois.

Le *Shamrock*, qui a quitté Brest avant-hier, emporte des renforts qui sont destinés au corps expéditionnaire du général Millot pour une campagne éventuelle dans le Tonkin sur la frontière chinoise.

Londres, 26 août.

Le bruit court que la Chine demanderait la médiation de l'Allemagne.

Chronique générale.

LA CONVOCATION DES CHAMBRES.

Le gouvernement semble avoir pris une décision catégorique en ce qui concerne la réunion anticipée du Parlement.

Il a été arrêté que le cabinet ne convoquerait pas les Chambres avant la réalisation du plan de campagne qui, dans la pensée du président du conseil, est justifié par l'ordre du jour de confiance voté par la Chambre à l'issue du débat sur les crédits demandés pour le service du Tonkin.

Ce plan comporte la destruction de l'arsenal de Fou-Tcheou, le bombardement des forts qui défendent le Min et la prise d'un gage.

On ne prévoit pas que ces opérations puissent être terminées avant une quinzaine de jours. S'il arrivait que le gouvernement fût amené à prendre de nouvelles résolutions, il ne convoquerait tout au plus les Chambres que vers la fin du mois prochain, et cette convocation ne serait avancée que si des événements graves se produisaient dans l'Extrême-Orient, au cours de l'action actuellement engagée.

On aurait peine à ajouter foi à tant d'horreurs, si on n'avait et si on ne conservait précieusement pour l'histoire les documents que nous citons et beaucoup d'autres, plus odieux encore!

La rage des insurgés était à son comble; ils se résignaient à perdre le pouvoir et la vie, mais ils voulaient, en succombant, faire de la capitale un tombeau digne d'eux.

C'est à ce moment que le commandant de Bicêtre prévint Andermahr et le pria de se rendre au fort pour organiser la résistance. Mais le lieutenant se souciait peu désormais de la Commune; il songeait à sa vengeance compromise et à ses passions inassouvis. Les richesses de M. d'Elplay étaient pour ce misérable la proie à saisir avant de songer à la fuite. En un instant, son cœur s'emplit de fiel, et son visage pâlit, tandis que son œil s'allumait d'un feu sombre et sauvage. Il résolut aussitôt d'en finir et de précipiter le dénouement.

Se rapprochant de son escorte, qui l'attendait silencieuse à l'extrémité de la place, le lieutenant appela celui des fédérés qui avait apporté des nouvelles du fort; en même temps il écrivait à la lueur du reverbère, sur le revers du billet envoyé par le commandant, ces mots sinistres :

« Le Taciturne passera immédiatement par les armes la citoyenne Louise d'Elplay, reconnue pour

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME

NOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

On trouvait enfin ce que Delescluze avait nié les jours précédents, mais en même temps on apportait le peuple aux armes et on le conviait à la destruction de Paris. On s'occupait activement des barricades, et Delescluze publiait cet ordre :

« Le citoyen Jacquet est autorisé à requérir tous les citoyens et tous les objets qui lui seront utiles pour la construction des barricades.

» Les citoyens et citoyennes qui refuseront leur concours seront immédiatement passés par les armes.

» Toutes les persiennes des maisons doivent être ouvertes, toutes les fenêtres fermées.

» Les soupiraux des caves doivent être surveillés avec un soin particulier.

» Les maisons suspectes seront incendiées au premier signal. »

LA DECLARATION DE GUERRE.

L'opinion est accréditée, dans les cercles officiels, que le gouvernement français recevra aujourd'hui notification de la déclaration de guerre par la Chine.

D'après le *National*, le gouvernement ne répondrait pas à la déclaration, afin de conserver sa situation actuelle vis-à-vis des neutres.

Si la Chine déclare la guerre, il paraît certain, dit le *Paris*, que le gouvernement convoquera les Chambres à très-bref délai.

On lit dans l'Événement :

« M. Waddington, ambassadeur de France à Londres, qui assistait ces jours derniers à la session du conseil général de l'Aisne, dont il a été réélu président, vient de recevoir du ministre des affaires étrangères l'ordre de rejoindre immédiatement son poste. M. Waddington est aussitôt parti pour Londres.

» Dans le monde diplomatique, on croit voir, dans ce départ quelque peu précipité, l'intention qu'aurait le gouvernement français de ne pas rester sourd aux tentatives de conciliation que les cabinets européens, celui de Londres en particulier, pourraient faire dans le but de clore promptement le conflit franco-chinois. »

L'élan avec lequel a été célébré, dans toute la France, le douloureux anniversaire du 24 août, inquiète visiblement la presse républicaine. Opportunistes et radicaux affectent de proclamer que nous avons célébré samedi le service funèbre de la Monarchie. S'ils en étaient persuadés, ils n'éprouveraient pas le besoin d'aller le crier sur les toits. En politique, on ne s'occupe pas autant des morts.

Mais, nos adversaires le savent bien, la Monarchie n'est pas descendue dans le sépulchre de Goritz avec notre bien-aimé et glorieux Henri V. Elle vit dans toute la force de son principe immortel, dans tout son principe dix fois séculaire, en la personne de l'auguste Prince que sa naissance et les suprêmes embrassements de Henri de France ont désigné au pays pour accomplir la grande œuvre du relèvement national.

Vainement les républicains essaient-ils de se faire illusion à eux-mêmes. Le parti de la Monarchie grandit dans la mesure même où se produit l'abaissement de la patrie par la République. L'avenir nous appartient, parce que nous sommes le Droit, la Vérité, la Justice, parce que l'honneur du pays outragé, sa sécurité menacée, ses intérêts compromis, conspirent en notre faveur et nous promettent le triomphe.

LA NOUVELLE CAMPAGNE REVISIONNISTE.

Vers la fin de septembre, des députés de l'extrême gauche entreprendront une grande tournée en province pour y prêcher la révision.

Il se rendront dans le Vaucluse, le Var et

les Basses-Alpes, où MM. Laporte, Marius Poutel, Laguerre, Girodet, Tony Revillon ouvriront le feu. MM. Camille Pelletan et Clovis Hugues iront rejoindre leurs collègues dans le Var, et tous ensemble porteront la bonne parole dans les Basses-Alpes.

D'autres députés se rendront, à des époques qui ne sont pas encore fixées, dans diverses régions de la France où ils feront des conférences revisionnistes et protestent contre l'œuvre du Congrès.

On le voit, M. Ferry avait bien raison, la question de la révision est enterrée et l'on n'en parle plus!

La réunion des députés de l'extrême gauche, convoqués par l'intermédiaire de M. Barodet, a eu lieu avant-hier, à quatre heures, au siège de la Ligue revisionniste, 3, rue Cadet.

Étaient présents : MM. Barodet, Granet, Courmeaux, Roques (de Filhol), Sigismond Lacroix, Tony Revillon, Frébault, Delattre, Franconi, Ernest Brelay, Clovis Hugues.

La discussion a été courte. Après les explications de M. Barodet, la réunion a décidé de convoquer, pour le samedi 30 août, les membres de l'extrême gauche, dans le but d'adresser au pays un manifeste dénonçant le ministère comme ayant violé la Constitution en faisant la guerre à la Chine sans avoir demandé l'assentiment préalable au Parlement.

La réunion a en outre décidé qu'on écrirait au président de la gauche radicale pour le prier de convoquer son groupe dans le même but.

VŒUX DES CONSEILS GÉNÉRAUX.

Pérpignan. — Le conseil général a voté une protestation contre le gouvernement et demande au Président de la République de convoquer les Chambres pour qu'elles décident si oui ou non la France doit faire la guerre à la Chine.

Le préfet, après avoir protesté, a fait remarquer que c'était là un vœu politique, et a quitté la salle des séances.

Lyon. — Le conseil général du Rhône a émis par 47 voix contre 6 un vœu dans lequel on invite M. Jules Grévy à faire retirer immédiatement nos troupes de la Chine.

Niort. — Le conseil général a clos sa session par une séance de nuit et après une discussion très-vive au sujet d'un vœu sur l'agriculture portant retour à la protection.

UNE QUESTION D'AMOUR-PROPRE.

Les manœuvres auront lieu dans le 47^e corps, quoique le choléra règne dans la Haute-Garonne. Le commandant du 47^e corps ayant préparé de très-brillantes manœuvres, a supplié le ministre de les lui laisser faire. Et le ministre a cédé. Les populations ont vainement protesté.

Ce n'est pas tout. Quatre escadrons en garnison à Bordeaux ont reçu l'ordre de prêter leur concours aux manœuvres du 47^e

corps, et reviendront à Bordeaux ramenant peut-être le choléra avec eux.

Les conseils généraux et municipaux vont faire une nouvelle protestation.

LE CHOLÉRA. — L'épidémie décroît sensiblement dans la midi de la France, et semble vouloir s'étendre au-delà des Alpes.

Le bulletin officiel du choléra en Italie pour la journée du samedi donne les informations suivantes :

Dans la province de Gènes, le choléra a éclaté à l'improviste à la Spezzia, après un violent orage; il y a eu 70 cas et 48 décès.

Dans la province de Bergame, 44 cas, dont 3 à Bergame; province de Campobasso, 5 cas, 2 décès.

Dans la province de Cuneo, 408 cas, dont 58 décès, se sont produits pendant les trois derniers jours.

Dans la province de Massa, il y a eu 9 cas, 2 décès; dans la province de Milan, 2 cas; dans la province de Naples, il y a eu 3 cas suspects; dans la province de Novare, il y a eu 2 cas de choléra, 4 décès; province de Parme, 8 cas, 1 décès; province de Turin, 4 cas, 3 décès.

Le conseil sanitaire de Tunis vient de déclarer que le port de Cette serait considéré comme étant contaminé en raison des décès cholériques qui se sont produits dans cette ville. Un navire est arrivé à Tunis venant de Cette avec une patente brute.

LA NAVIGATION AÉRIENNE.

On se préoccupe beaucoup en ce moment de la direction des ballons. L'opinion publique est aussi excitée qu'elle l'était il y a cent ans, époque des expériences de Montgolfier et du physicien Charles. C'est en effet le 27 août 1783 qu'eut lieu à Paris, au Champ-de-Mars, la première ascension d'un ballon gonflé à l'aide du gaz hydrogène.

Mais ce que le public ignore en général, ce sont les difficultés que les inventeurs et les savants rencontrent pour maîtriser le nouvel engin que la science a mis au service du progrès.

Essayons donc d'exposer le principe en vertu duquel un ballon s'élève dans les airs et dans quelles conditions il peut être dirigé.

On sait que l'ascension s'opère suivant la loi physique suivante :

Tout corps plongé dans un liquide ou dans un gaz est poussé de bas en haut avec une force égale au poids du liquide ou du gaz dont il tient la place.

Or, le gaz hydrogène contenu dans un ballon représentant un poids environ quatorze fois plus léger que l'air, le ballon peut enlever un poids égal à quatorze fois son propre poids! La puissance ascensionnelle d'un ballon est donc en raison de son volume.

Mais cette puissance devient un obstacle à sa direction, car plus un ballon offre de

surface et plus il est exposé aux courants atmosphériques. Ainsi, on a calculé que l'action d'une bonne brise sur la grande machine à vapeur de 500 chevaux. Que l'on imagine de quelle force il faudrait disposer pour maintenir seulement en place un ballon assez volumineux, pour enlever un appareil mécanique ayant la puissance de vaincre la résistance d'un vent contraire.

A première vue, la solution du problème de la locomotion aérienne semble introuvable.

Cependant, comme il est possible de s'élever au milieu de l'atmosphère et de redescendre ensuite en jetant du lest et en lâchant du gaz, d'habiles aéronautes ont mis à profit les courants qui changent de direction suivant les hauteurs atteintes. D'autres ont disposé sous le ballon des plans inclinés qui forcent tout l'appareil à monter ou à descendre obliquement et à gagner ainsi un point déterminé.

La place nous manque pour faire l'histoire de ces essais. Quelques novateurs ont rêvé un autre moyen de direction que la rupture de l'équilibre établi au départ; on a cherché, en renonçant au système des ballons proprement dits, à construire des aéroplanes s'élevant et se dirigeant à l'instar des grands oiseaux. Ce sont les théoriciens du « plus lourd que l'air ». Ici la difficulté est d'une autre nature, mais tout aussi insurmontable.

Qu'on en juge :

Un oiseau déploie pour se soutenir en l'air une quantité d'action à peu près égale à celle qui serait nécessaire pour élever son propre poids à huit mètres de hauteur en une seconde, ce qui suppose en moyenne 24 battements ou coups d'ailes en une même fraction de temps. Jusqu'à présent un moteur assez puissant sous un moindre poids reste à inventer.

On espère toutefois arriver à une solution pratique, en combinant la découverte de Montgolfier avec l'action d'une force motrice empruntée à l'électricité.

Le 9 août dernier, un ballon, parti des ateliers d'aérostation de Meudon et construit par deux officiers français, MM. Ch. Renard et Arthur Krebs, s'élevait dans les airs en se dirigeant contre le vent et revenait à son point de départ, après avoir atteint un but indiqué à l'avance.

La communication faite à l'Académie des sciences par M. Hervé-Mangon, garde le silence sur les procédés employés. On parle, il est vrai, d'une hélice d'une forme particulière, mise en mouvement par une série d'accumulateurs perfectionnés pouvant fournir une force de dix chevaux durant quatre heures.

Le ballon, dont la fonction est de suspendre en quelque sorte tout le système, a la forme allongée d'un cigare. Un gouvernail assure la stabilité de la route.

De nouvelles expériences seront faites prochainement. Elles permettront de savoir si, malgré les courants, la navigation aérienne est réalisable. CHARLES BEAUMONT.

espion de Versailles, puis il nous rejoindra à Arcueil. »

— Prends cet ordre, dit-il au fédéré; tu le porteras au Taciturne, et tu reviendras sur le champ.

Le fédéré partit au galop, mais au moment où il disparaissait dans l'ombre, le vieillard que nous avons déjà vu sur la route d'Orléans, et qui, caché derrière des matériaux de construction, n'avait rien perdu des ordres d'Andermahr, s'élança sur ses traces et se jeta dans un chemin de traverse qui diminuait de beaucoup la distance séparant le village du fort. Andermahr ne l'aperçut pas et se retourna vers sa troupe :

— Soldats, dit-il, les Versaillais ont attaqué Paris. Le commandant du fort m'annonce qu'ils ont donné l'assaut : s'ils triomphent, c'en est fait de la République et de la liberté!

— Jamais! jamais! s'écrièrent les fédérés. Vive la Commune!

— En avant! reprit Andermahr; vengeons-nous sur les traîtres et les espions!

— En avant! répétèrent les soldats.

Et l'escadron, s'ébranlant aussitôt, galopa vers Arcueil.

Le pas des chevaux retentissait dans les rues et réveillait en sursaut les habitants de Bicêtre. La pluie ruisselait sur les uniformes, les écharpes rouges et les chapeaux attachés à la selle. La

nuit était encore obscure. On n'entendait plus le bruit du canon, et le cliquetis des sabres rompait seul le silence. La petite troupe traversa de nouveau la plaine et gravit la hauteur qui domine la vallée de la Bièvre. Les arbres fuyaient rapidement derrière elle. Parvenus au faite de la colline, elle s'arrêta tout à coup.

Un spectacle horrible se présentait aux yeux des fédérés stupéfaits et haletants. Andermahr lui-même fut saisi d'une vive émotion, et il resta cloué sur son cheval, les regards fixés dans la même direction. Une immense lueur rouge éclairait le ciel; les étincelles et une fumée épaisse couvraient la capitale; Paris était en feu! Nos vieux monuments publics, gloire et souvenir du passé, brûlaient et s'affaissaient sur eux-mêmes. Le Louvre, l'Hôtel-de-Ville, les Tuileries, la Cour des Comptes, le Palais de Justice étaient la proie d'incendies allumés à la même heure par les insurgés!

Ce fut, avec l'exécution des otages, le dernier forfait de cette criminelle insurrection. Des rues entières s'effondrèrent, la rue de Lille, la rue du Bac; ces harpies féroces qu'on a nommées les pétroleuses, allaient de maisons en maisons, enduisaient d'huile minérale les portes, les murs et les parquets, et se hâtaient d'y mettre le feu pour continuer plus loin leurs exploits. Qui comptera les victimes de ces incendies? qui dira ce qu'il est mort, en cette nuit, de femmes étouffées, d'enfants brûlés dans

leurs berceaux, de vieillards et de malades surpris dans leur lit? Mais il était dangereux de fuir : les fédérés et les fédérées, ivres de carnage et de sang, tiraient sur les fuyitifs et les fusillaient à bout portant, de sorte qu'on n'avait qu'à choisir entre deux genres de mort.

Nos héroïques soldats s'élancèrent bravement sur les barricades et les enlevèrent à la baïonnette; mais il était déjà trop tard; ils ne trouvèrent que des débris fumants.

Après avoir contemplé les gerbes d'étincelles qui s'élevaient jusqu'aux nues et rassasié longtemps ses yeux de ce spectacle, Andermahr, perdant à peu près la raison, saisit son képi et le lança en l'air; puis il leva les mains et les frappant l'une contre l'autre, en se dressant sur les étriers :

— Hourrah! hourrah! s'écria-t-il, hourrah pour la Commune! Hourrah pour la révolution sociale! Êtes-vous satisfaits, Versaillais, chiens misérables? Paris brûle! Allons! faites sauter les beaux quartiers, mes amis, pas de fausse honte! Pour un peu plus, on ne vous maudira pas moins. Tenez, voyez là-bas, mes enfants, le fronton doré des Invalides; il brille comme en plein jour!... Pourquoi laisser debout cette vieille marmite? Le feu aux mines! sautons! sautons! qu'il ne reste rien!...

Le misérable écuma! Il se soulevait sur la selle, brandissait son sabre, déchargeait ses pisto-

lets sur Paris comme s'il eût pu l'atteindre, et poussait dans la nuit de diaboliques risanements! On eût dit le génie de la destruction; il personnifiait la Commune à son agonie!

Les fédérés le considéraient avec stupeur. Tout à coup, au moment où le jour commençait à poindre, le fort de Montrouge lança des obus sur les quartiers de la capitale, occupés déjà par l'armée. Les bombes passèrent au-dessus de la petite troupe qui restait immobile, à l'endroit où elle avait aperçu le terrible embrasement. Bientôt de nouveaux incendies, allumés par ces bombes, éclatèrent sur la rive gauche. Les batteries de Châtillon tirèrent à leur tour sur les forts, et les projectiles, décrivant leur courbe sur Arcueil, qui commençait à sortir des ombres de la nuit, vinrent éclater auprès des fédérés.

(A suivre.) CH. SAINT-MARTIN.

Un gros industriel visite par hasard le musée des

antiques qu'il n'a pas visité depuis 1860.

Il arrive devant la Vénus de Milo :

— On ne se foule pas la rate ici. Voilà une statue qui n'est pas plus avancée qu'il y a vingt-cinq ans!

Sur le boulevard :

— Il m'a appelé crétin.

— Cela n'est guère parlementaire.

— Au contraire, je trouve que cela l'est trop.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 août.

On commente dès aujourd'hui en Bourse le résultat d'un traité de paix entre la France et la Chine. Même les pessimistes sont forcés de reconnaître que jusqu'à ce jour la France a tous les avantages. Les places étrangères, par exemple, ne sont pas favorables à un mouvement de reprise. Les autres sont encore plus éprouvées, il paraîtrait que les principales maisons ont suspendu leurs paiements.

On traite le 3 0/0 à 77.90, l'amortissable finit à 78.90, le 4 1/2 clôture à 107.15. L'Italien offre peu de variations; il ouvre à 95.25, cote 95.27 1/2 et reste finalement à 95.25. La Banque de France reste au comptant à 5.050. L'action du Crédit Foncier est ferme à 1,277.50. L'action sur les Obligations Foncières est ferme à 355. Les obligations se partagent, avec quelques grandes Compagnies de chemins de fer, les demandes du comptant. L'épargne ne va guère aujourd'hui qu'aux valeurs sûres, elle est absolument sûre. Les obligations du Crédit Foncier offrent certainement autant de sécurité que celle des chemins de fer, et aux cours élevés sont cotées, elles donnent un revenu supérieur. Les Obligations Foncières 1883 varient entre 355 et 355. Les obligations à lots des emprunts 1879 et 1880 sont à 448 et 450. Avec un placement combiné sur ces deux sortes de titres, on peut obtenir de ces fonds près de 4 0/0 nets, tout en ayant de nombreuses chances de lots. A 770 francs de Paris conserve son cours de la veille. La Banque d'Escompte ne varie pas à 520 fr. Ce qui dans les premiers jours de septembre que la cote inscrira de plus hauts cours sur l'action de cette Société de crédit. Ou recherche la Société Générale à 465 fr.; cette valeur est complètement libre des mouvements de la spéculation, cela est la sagesse avec laquelle la Société mène à terme les opérations qu'elle entreprend. Les Obligations Ou-st-Algérien 4 0/0 se traitent à 450. Ces titres, qui jouissent de la garantie de l'Etat, se recommandent à l'attention de l'épargne en quête de placements solides et rémunérateurs. Le prix d'intérêt annuel produit par ces obligations est de 4 0/0, net d'impôts, non compris la prime d'amortissement, et l'on doit s'attendre à ce que le coupon qui vient d'être détaché soit promptement regagné.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

L'OUVREMENT DE LA CHASSE.

Nous rappelons que la chasse sera ouverte, dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire, dimanche prochain 31 août.

Nul ne pourra chasser sans avoir obtenu un permis de chasse dont il devra justifier à toute réquisition de la gendarmerie et de tous autres officiers de police. Le permis est donné à celui qui l'a obtenu le droit de chasser, pendant tout le temps que la chasse est ouverte, sur ses propres terres et sur celles d'autrui, avec le consentement de celui à qui le droit de chasse appartient.

La chasse, quand la terre est couverte de neige, de même que la chasse de nuit, de quelque manière qu'elle se fasse, est et demeure absolument interdite. Cette prohibition n'implique pas la défense de vendre et de colporter le gibier pendant cette suspension accidentelle de la chasse.

Tout individu pris en flagrant délit de chasse sera passible d'une amende qui pourra être portée au double, lorsque le délit aura été commis sur des terrains non dépouillés de leurs récoltes.

LE TEMPS QU'IL FERA.

Voici, d'après Nick, la physionomie probable du mois de septembre 1884 :

Mêmes éléments astronomiques à peu près que précédemment, mêmes caractères météorologiques.

Première dizaine assez belle et chaude, sur la France et sur les pays voisins, principalement sur la zone méridionale, sauf quelques perturbations passagères : 4° vers les 10, 11, 12, 13; 2° vers les 14, 15, 16, 17, 18, 19.

Deuxième et troisième dizaines, temps plus variable, plus agité, plus humide, avec coup de vents, pluie, orages épars violents, probable :

1° Vers les 20, 21, 22, 23; 2° vers les 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Particulièrement sur les zones du Nord et du Centre; néanmoins, les bourrasques se rapprocheront de la zone méridionale et seront encore vifs. Variations brusques de température, surtout la nuit.

Le nombre de points d'interrogation indiquant l'importance probable des perturbations.

Avis aux gens de mer !

Ne pas oublier que les perturbations retardent de un ou deux jours, suivant la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées par nous s'appliquent au littoral de la Manche.

DOUE-LA-FONTAINE. — Le sieur Charles Bouchou, fendeur de bûches à Doué, a été trouvé pendu hier à son domicile. La mort remontait à 6 ou 7 heures.

UN DRAME A TRELAZÉ.

Dans la soirée du 22 août, un véritable drame s'est passé à Trélazé.

Depuis plusieurs jours, le nommé Pierre Mouillard, âgé de 29 ans, carrier, était ivre. Il avait même expulsé sa femme.

Le 22, dans l'après-midi, cette femme vint prier son mari de lui permettre de rentrer au domicile conjugal. Mouillard accéda à sa demande; mais bientôt après il déclara à sa femme qu'il voulait aller boire un coup au fond d'une carrière. Aussitôt il sortit tenant en main un litre d'eau-de-vie.

La femme se mit à sa poursuite afin de l'arrêter dans sa résolution de suicide. Elle le rejoignit bientôt; mais Mouillard la saisit fortement par le bras, essayant de l'attirer avec lui dans la carrière.

La malheureuse se mit à pousser des cris déchirants; un voisin accourut sur ces entrefaites et dégagea cette femme. Alors Mouillard s'élança dans le fond en disant : « Ça y est ». Il faisait nuit. Le bruit d'un corps tombant dans l'eau se fit entendre, puis le silence se rétablit.

L'ouvrier qui avait délivré la femme, Joseph Coutin, courut chercher une lanterne pour essayer de retirer Mouillard. Mais il eut beau chercher, il ne vit rien dans l'eau profonde de plus de vingt pieds.

Il s'éloigna avec la malheureuse femme devant l'impossibilité d'opérer le sauvetage. (Journal de Maine-et-Loire.)

ANGERS.

Oh ! les braves ! — Hier matin, à la gare d'Écouflant, le train venant du Mans venait de s'arrêter, lorsqu'un prêtre en cheveux blancs traversa la voie pour monter dans le train d'Angers-Saint-Serge. Aussitôt les réservistes entonnèrent le cantique : *Esprit saint, descendez en nous !* auxquels plusieurs mêlaient des blasphèmes et des réflexions obscènes.

Quelques minutes plus tard, une religieuse, passant à son tour, fut accueillie par les mêmes refrains, chantés sur le ton de la parodie, et par les mêmes grossièretés.

Insulter un vieillard et une femme, voilà qui est brave et noble. Les réservistes qui se donnaient hier matin, à la gare d'Écouflant, cette satisfaction, devaient être, à coup sûr, d'excellents républicains et de parfaits libres-penseurs ! (L'Anjou.)

TOURS.

L'orage d'avant-hier a fendu un arbre sur le boulevard Heurteloup, à la hauteur du n° 9, en face des bureaux du chemin de fer de l'État; l'écorce de cet arbre a été projetée dans toutes les directions.

Presque à la même heure le tonnerre est tombé, sans faire de mal à personne, au milieu des ateliers d'ajustage des chemins de fer de l'État.

Les employés en furent quittes pour la peur.

NANTES.

Les importantes raffineries de sucre de MM. Em. Etienne et Cézard, de Nantes, ont été vendues, aux enchères, samedi, par suite de mise en faillite sur la demande de l'administration des douanes.

L'usine des Ponts a été adjugée pour 441,000 francs à M. Lapeyre, entrepreneur de démolitions, à Paris, le même qui a démoli les Tuileries.

L'usine Cézard, à Chantenay, a été adjugée pour 252,000 francs à M. Louis Levesque.

Variétés.

TROP DE SOLEIL (1)

NOUVELLE

Par Ch. Saint-Martin.

Il marchait vite, le petit facteur, en traversant la plaine; il allongeait son pas régulier, les deux bras rapprochés du corps; il semblait vouloir lutter de vitesse avec le soleil qui, dès huit heures du matin, dardait sur lui des rayons brûlants. Pas une brise n'agitait l'atmosphère, pas une feuille ne remuait; on n'entendait même pas le léger tremblement des peupliers de la route; le ciel était d'un bleu limpide; la journée promettait d'être brûlante, et le pauvre facteur avait une bien longue course à faire, car il devait parcourir la vallée et monter ensuite à la hauteur de trois lieues jusqu'à la ferme de l'Emmeline qui couronne la colline de Montjoye que les habitants du pays appellent fièrement la Montagne.

Pourtant le directeur du bureau de postes lui avait dit le matin même :

— François, vous pouvez déposer à l'auberge des Quatre-Chemins les lettres qui sont pour la Montagne, la voiture les prendra ce soir, et par cette chaleur, personne ne pourra se plaindre de quelques heures de retard.

Mais François qui, pendant ce temps-là, avait jeté un coup d'œil sur son courrier, avait répondu :

— Non, non ! j'irai jusqu'à l'Emmeline. J'ai de bonnes jambes et je pense bien faire ma tournée tout entière.

Et il était sorti joyeusement en passant sa boîte sur son cou.

Un vieil employé, confident du jeune homme, avait souri en haussant légèrement les épaules :

— Il n'y a pas de danger qu'il s'arrête en route, avait-il dit; il y a six lieues à faire, mais il en ferait bien douze pour porter à destination la lettre qu'il a dans son sac !

Le petit facteur avançait toujours; il tissait une fois de plus, de ses deux pieds agiles, ce long ruban de route qu'il connaissait si bien. Le soleil montait, le silence régnait déjà dans les champs; les oiseaux étaient blottis sous les feuilles, un petit nuage de poussière se formait sous les pas du marcheur et voltigeait derrière lui comme une ombre légère; mais François était vaillant.

— Il fera chaud tantôt, se disait-il, mais je suis fort, et quand j'aurai pris mon repas à l'auberge des Quatre-Chemins, je serai mieux en état de monter la colline.

Cette auberge était située au bas de la montagne, à la limite de la plaine. Elle était tenue par une brave femme, la mère Niquois, qui trempait tous les jours gratuitement la soupe à François, parce que le séjour du facteur, les petites commissions qu'on lui donnait, les lettres qu'on venait apporter ou chercher, achataient sa maison.

— Eh bien ! mon pauvre François, s'écria-t-elle, quand elle l'aperçut, tu es content de penser que tu arrives au but, car tu vas me laisser ton courrier aujourd'hui ou jamais.

— Pourquoi donc, mère Niquois ? la route est bonne, je vous assure.

— Tu plaisantes. Il n'y a que toi par un semblable soleil. Allons, assieds-toi là et mange avant de retourner à la ville.

— Je veux bien manger votre bonne soupe, mère Niquois; mais s'il vous plaît, je ne retournerai que ce soir en descendant de la Montagne.

— Tu as donc des lettres bien importantes que tu veux les porter toi-même malgré la chaleur, reprit la bonne femme. Ne sais-tu pas qu'hier, Pierre le charbon est tombé frappé d'insolation en conduisant une charrette de gerbes en plein midi et que Louis de la Meletière qui travaillait sur un pailler s'est couché tout d'un coup pour ne plus se relever ?

— C'est bien triste, répondit François, mais moi je ne crains rien parce que je suis habitué à la marche et à la fatigue.

— Prends au moins un bon verre de vin pour te donner du cœur; une fois n'est pas coutume et cela remontera ton courage.

— Merci, mère Niquois, dit le petit facteur.

(1) Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Et, bouclant son sac, François prit son gros bâton, enfonça son chapeau de paille sur sa tête, et disant adieu à l'aubergiste, s'engagea dans le chemin qui montait à l'Emmeline.

Il était midi; la chaleur était devenue suffoquante. L'air, à peine respirable, entraînait dans la gorge comme la flamme d'un immense brasier. Le soleil éclatait, les feuilles retombaient sur elles-mêmes, les fleurs desséchées pendaient sur leurs tiges; à peine de temps à autre un gros lézard vert ou un serpent tortueux traversait le chemin en laissant sur la fine poussière la trace de ses ondulations; les insectes bourdonnaient avec un ronflement continu qui produisait une sorte d'étourdissement qu'augmentait encore ce tremblement de l'air qui miroitait et dansait devant les yeux. La route papillonnait et la tête du petit facteur, malgré tout son courage, papillonnait aussi.

— Bah ! se disait-il, c'est le vin de la mère Niquois qui me porte à la tête.

Les pierres roulaient sous ses souliers luisants, son pas était déjà mal assuré et plus d'une fois il chancela d'un côté à l'autre de la route.

Les moissonneurs couchés dans les champs, à l'ombre des chênes, se soulevaient en l'entendant passer.

— Pauvre François, se disaient-ils, qu'a-t-il donc aujourd'hui ? Il va de travers ? est-ce qu'il aurait bu ?

Mais le petit facteur avait beau faire tout ses efforts pour marcher droit, il n'y pouvait réussir, il chancelait étrangement; par moments il distinguait à peine les objets; la sueur couvrait son front, son visage, ses mains; quand il ouvrait la bouche pour respirer, il lui semblait que l'air embrasé allait brûler ses poumons et lui monter à la tête en vapeur de feu. Ses pieds frappaient les cailloux et s'entrechoquaient l'un contre l'autre; à la fin, il heurta une pierre, poussa un cri sourd, étendit les bras, et tomba tout de son long en perdant le sentiment de la réalité. (A suivre.)

Vive l'Anjou !

POLKA CHANTÉE.

Paroles de M. A.-J. VERRIER, musique de M. X***.

Dédiée à M. SINEAU, ex-chef de musique au 77^e de ligne.

Le 3^e mille est en vente.

A Saumur, chez M^{me} MERCIER-FISCHER, place de la Bilange.

PRIX NET : 50 CENTIMES.

LE JOURNAL

LE MATIN FRANÇAIS

Le plus grand succès de presse de l'année

PUBLIE EN FEUILLETONS

LA BELLE GEOLIERE

PAR

FORTUNE DU BOISGOBEY

A partir

de son numéro portant la date du

Mardi 19 Août

Prix du Numéro : 10 c., Paris et Dép^{ts}. Abonnements . . : 10 fr. par trimestre.

LE PRÉSERVATIF DES ÉPIDÉMIES EST TROUVÉ.

L'épidémie régnante s'avance lentement, mais elle progresse; elle s'étend comme la tache d'huile ou le phylloxera.

En présence de la marche lente, mais terrible du fléau, tout le monde doit faire usage immédiat, comme moyen préventif et comme curatif, dans tous les cas de choléra, cholérine, diarrhée, dysenterie et autres maladies dites transmissibles, telles que : fièvre typhoïde, peste, fièvre jaune, typhus, diphtérie (croup), coqueluche, érysipèle, phthisie, variole, etc., etc., de l'anti-microbes BRAVAIS, granules anti-épidémiques au monosulfure de magnésium anhydre et à la cocaïne, etc.

Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Prix du flacon de cent granules, avec l'instruction, 5 fr. Vente en gros, 27, rue de Londres, Paris.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Etude de M. PAUL TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

LE

Domaine d'Ecottiers

Situé commune de Lourdes-Rochementier.

Belle MAISON de maître en parfait état, vastes servitudes, jardins, vergers, pelouses, cours d'eau.

Belle FERME de 72 hectares. Bois taillis et futaie, contenant 44 hectares.

Le tout en un seul tenant, traversé par la route d'Angers à Loudun, à 4 kilomètres de Doué et de la station du chemin de fer de Poitiers à Angers (ligne de l'Etat).

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, audit M. TAUREAU, notaire. (578)

Etude de M. COCHARD, notaire à Noyant.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Par M. COCHARD, notaire à Noyant, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), au bourg de Chavaignes, hôtel du Bœuf,

Le mardi 2 septembre 1884, à midi,

4,529 PEUPLIERS

ET

13 Bouillards

Complantés sur la terre de Launay, commune de Chavaignes, canton de Noyant, et divisés en 22 lots.

S'adresser, pour voir ces arbres, au sieur JACOB, garde de la terre de Launay, et, pour les conditions de la vente, à M. COCHARD, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n° 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

BEAU ET VASTE

MAGASIN

Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M. DUPUY-LIBRETON, même rue. (86)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

A VENDRE

TROIS CHIENS COUCHANTS

Et un CHIEN courant.

S'adresser à M. ROUSSE, à Souzy.

A VENDRE

Belle JUMENT carrossière, baie-claire, 8 ans;

Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'ételant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE CUVE

Pouvant contenir trois barriques et servir de pressoir.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de décès,

MAGASIN D'ÉPICERIE

Mercerie, Rouennerie

Auberge avec Billard

Situé à Bizay, commune d'Épieds (Maine-et-Loire).

S'adresser à M^{me} V^e NORMANDINE, au même lieu. (536)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43

La maison se charge des RÉPARATIONS.

M. BEAUFILS-ARDOUIN prévient le public qu'il interdit la chasse sur ses propriétés, communes de Varennes-sous-Montsoreau, Villebernier et Russé. (621)

CAISSIÈRE M. LEDAIN, rue d'Orléans, demande une caissière-comptable.

ON DEMANDE un associé, pour une boucherie aux environs de Saumur. — Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

VASSEUR FILS, quincaillier, rue Saint-Nicolas, étant dépositaire de la nouvelle Charrue-Vigneronne, fait savoir qu'il se tient à la disposition des personnes qui désireraient connaître le mécanisme de cet instrument.

DEUX JEUNES GENS demandent une place.

S'adresser Grand'Rue, 65, Saumur.

M^{me} LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (576)

Les Magasins de la Glaneuse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

DEMANDENT :

Une apprentie pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HUY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

PRIX

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

M. DOVALLE

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

Service de Saumur à Fontevault.

M. DRON prévient le public qu'il vient d'organiser un service de Voitures, de Messageries et Commissions entre Saumur et Fontevault.

Départ de Saumur, quai de Limoges, chez BERTIN, tous les jours, à 9 heures du matin.

Départ de Fontevault, chez M^{me} veuve HUBERT, à 4 heures et demie du soir.

Bureau central, à Saumur, 4, rue du Prêche.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois



par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE — GRAVURES — MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 AOUT 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 % amortissable	77 95	77 85	Est	765	765	Obligations.			Gaz parisien	517	513
3 % (nouveau)	79 25	79 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1230	1230	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514	515	Est	370	370 50
4 1/2 %	108 50	108 40	Midi	1161	1161 25	— 1865, 4 %	519 25	518	Midi	360	375
4 1/2 % (nouveau)	107 05	107 10	Nord	1650	1665	— 1869, 3 %	403 50	402	Nord	380	378
Obligations du Trésor	505 50	506	Orléans	1320	1320	— 1871, 3 %	394	393 75	Orléans	370	370
Banque de France	5030	5060	Onest	833	833 75	— 1875, 4 %	514 50	513 50	Ouest	369	369 50
Société Générale	462 50	462 50	Compagnie parisienne du Gaz	1515	1516 25	— 1876, 4 %	514 50	513 25	Paris-Lyon-Méditerranée	373	372 50
Comptoir d'escompte	948 75	940	Canal de Suez	1925 25	1931 25	Bons de liquid. Ville de Paris	523 50	522 50	Paris-Bourbonnais	370	370
Crédit Lyonnais	555		C. gén. Transatlantique	480	480	Obligations communales 1879	454	454	Canal de Suez	575	575
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1267 50	1275				Obligat. foncières 1879 3 %	432	450 50			
Crédit mobilier	315	315				Obligat. foncières 1883 3 %	354 75	355			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir			
3	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)		Saumur (départ)	6 05	7 24	0	1 15	3 45	7 50		Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	
6	13	matin, omnibus-mixte		Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 0		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		
9	25	soir		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08		Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		
1	32	express		Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24		Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	
4	15	omnibus (s'arrête à Angers)																	
7	15	omnibus																	
10	36	(s'arrête à Angers)																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR									
3	26	direct-mixte		Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil-Bellay	7	1 55	8 35
6	21	omnibus		Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55
9	37	express		Lernay	7 02		2 11		8 51	Lernay	6 07	9 18		4 37		Arçay	8 34	3 4	10 14
12	48	soir, omnibus-mixte		Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 2
4	44	omnibus (s'arr. à Tours)		Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Arçay	9 57	4 24	11 27
7	15	express-poste														Nouvelle	10 32	4 56	12 1
10	34	express-poste														Montreuil	9 24	4 21	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,